

C.P. 450, daté le 2 mars 1918.—Le poste de Directeur de l'administration de la Loi du Service militaire est créé; et le lieut.-col. H. A. C. Machin est nommé à ce poste.

C.P. 451, daté le 23 février 1918.—Utilisation de certains des juges de la cour de Circuit du district de Montréal pour la détermination des appels soumis en vertu de la Loi du Service militaire, 1917.

C.P. 452, daté le 23 février 1918.—La démission de M. E. R. Chapman comme secrétaire-archiviste en vertu de la Loi du Service militaire, pour le Manitoba, est acceptée, et M. George A. Toole est nommé pour lui succéder.

P.C. 572, daté le 9 mars 1918.—Application des dispositions de la loi canadienne du Service militaire, 1917, aux aubains de nationalité alliée qui résident au Canada.

(Copie de la Loi du Service militaire, 1917, annexée.)

C.P. 667, daté le 18 mars 1918.—Règlements concernant le renvoi de fonctionnaires publics pour cause de partisanerie offensive dans le cours des récentes élections. (*Document de la session, No 52.*)

M. Rowell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'arrêtés de l'Exécutif, comme suit:—

C.P. 3160, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs à la nomination d'un Directeur des Informations publiques.

C.P. 3161, daté le 9 novembre 1917,—M. Mark E. Nichols est nommé directeur des Renseignements publics. (*Document de la session, No 54.*)

M. Calder, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des minutes d'assemblée de la Conférence entre les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, tenue à Ottawa en février 1918, au sujet de la situation générale quant aux nécessités de finance, d'alimentation, de navigation et d'ordre militaire. (*Document de la session, No 55.*)

M. Crerar, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des arrêtés en conseil suivants:—

C.P. 1460 du 16 juin 1917.—Règlements pour la nomination du Contrôleur des Vivres.

C.P. 1684 du 21 juin 1917.—Nomination de l'honorable W. J. Hanna à titre de Contrôleur des Vivres.

C.P. 1844 du 3 juillet 1917.—Personnel, bureau du Contrôleur des Vivres; nomination de MM. Todd, Willison et French.

C.P. 2079 du 1er août 1917.—Privilège de franchise postale accordé au Contrôleur des Vivres.

C.P. 2190 du 9 août 1917.—Règlements applicables aux restaurants publics; usage du blé dans l'alcool interdit; peines imposées, etc.

C.P. 2210 du 11 août 1917.—Bureaux du Contrôleur des Vivres; \$25,000 pour les salaires et dépenses des... .

C.P. 2292 du 18 août 1917.—Exportation interdite de la farine.

C.P. 2333 du 23 août 1917.—Bureaux du Contrôleur des Vivers; nomination de fonctionnaires, commis et autres; autorité pour faire ces nominations, fixer les appointements, etc.

C.P. 2352 du 24 août 1917.—Légumes en boîtes; interdiction de leur usage quand les légumes frais sont disponibles.

C.P. 2730 du 3 octobre 1917.—Privilège de franchise postale accordé aux secrétaires des comités provinciaux des bureaux du Contrôleur des Vivres.

C.P. 2689 du 8 octobre 1917.—Contrôle des Vivres; Bureau d'éducation; appointements.